



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2012 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo
Madame la conseillère Paola L. Hawa
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Madame Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

11-286-12 Ouverture de la séance

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Paola L. Hawa

D'ouvrir la séance ordinaire du 12 novembre 2012. Il est 19 h 51

Adoptée à l'unanimité.

11-287-12 Ordre du jour

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

11-286-12 Ouverture de la séance

11-287-12 Ordre du jour

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 11-288-12 Adoption de procès-verbaux
 - 11-289-12 Publication du rapport du maire sur la situation financière de la Ville dans les journaux
- 5. Conseil d'agglomération**
 - 5.1. Orientations du conseil
 - 11-290-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 22 novembre 2012
 - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
 - 11-291-12 Contrat d'achat d'un véhicule Dodge Grand Caravan SE CVP 2013 – Appel d'offres sur invitation
- 7. Développement communautaire**
 - 11-292-12 Approbation de la programmation hiver 2013 du Service des Loisirs et de la Bibliothèque
 - 11-293-12 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées lors des activités du Carnaval d'hiver 2013
 - 11-294-12 Demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2013
 - 11-295-12 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés
 - 11-296-12 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre de fin d'année des employés
 - 11-297-12 Demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2013
 - 11-298-12 Adoption de la programmation du Carnaval d'hiver 2013
 - 11-299-12 Adoption du programme de relâche scolaire 2013
- 8. Urbanisme**
 - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et

demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

8.3. Autres sujets

9. Services techniques

9.1. Autorisation de dépenses

9.2. Conclusion de contrats

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

9.5. Autres sujets

11-300-12 Décompte progressif de construction dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase II)

11-301-12 Décompte progressif de construction dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III)

11-302-12 Octroi de contrat pour la construction d'un trottoir sur la rue Vallée – Appel d'offres sur invitation

11-303-12 Octroi de contrat pour services professionnels relativement à la réalisation d'une étude de circulation et d'accessibilité à l'école du Bout de l'Isle – Contrat de gré à gré

11-304-12 Octroi de contrat pour des services professionnels pour la réalisation d'un concept d'aménagement du parc Claude Robillard – Contrat de gré à gré

11-305-12 Octroi de contrat pour des services professionnels pour la réalisation d'un concept d'aménagement du terrain situé au coin des rues Saint-Pierre et Sainte-Anne – Contrat de gré à gré

11-306-12 Octroi de contrat pour la démolition des toilettes sur la Promenade du canal – Demande de prix

11-307-12 Traitement des dossiers de la Société d'Habitation du Québec – Offre de services professionnels

10. Environnement

11. Développement économique et touristique

12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

11-308-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

12.2. Autres sujets

11-309-12 Adoption des comptes

- 11-310-12 Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2012 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue – Contrat de gré à gré

13. Administration et greffe

- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 13.2. Opérations Immobilières
- 13.3. Autres sujets

- 11-311-12 Adoption de la politique de l'utilisation des ressources de la Ville à des fins personnelles

- 11-312-12 Adoption du calendrier 2013 des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

14. Ressources humaines

- 14.1. Contrats et ententes
- 14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

- 11-313-12 Adoption du règlement numéro 747 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

16. Dépôt de documents

17. Certificats de crédit

18. Levée de la séance

- 11-314-12 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Mme Toulouse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alternance du lieu de la tenue des séances du conseil;
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrestation effectuée conformément au rapport de la sécurité publique daté du 3 août 2012; ▪ Intervention du lendemain à la suite du même événement; ▪ Acquisition de véhicules conformément au plan de développement durable; ▪ Perte de revenus suite au transfert de l'hôpital;
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande qu'une personne soit retirée du CCU et que le règlement 704 soit amendé;

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Raymond	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taxes de l'hôpital; ▪ Implantation d'un service de taxi collectif; ▪ Dos d'âne de Kirkland; ▪ Félicitations à Madame K. Asselin;
M. Mammone	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Heures d'ouverture de la bibliothèque; ▪ Largeur de la charrue lors du déneigement; ▪ Piste cyclable en gravier; ▪ Base du mur;
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voiture à essence au lieu de véhicule hybride; ▪ Projets à soumettre pour l'utilisation du fonds du maire; ▪ Suivi du dossier du viaduc; ▪ Certificat d'autorisation du MDDEFP pour le projet Grilli;
M. Tellier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps de réponse du service de la sécurité publique; ▪ Barrière non ouverte à l'heure prévue; ▪ Réponse à recevoir de sa lettre adressée au conseil municipal;
Mme Larose	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remerciements pour l'infolettre; ▪ Présence d'un agent de la sécurité publique lors de la séance du conseil; ▪ Éclairage pour le basketball au parc Aumais; ▪ Éclairage au parc Robillard; ▪ Construction d'un trottoir sur la rue Vallée prématurée avant l'étude; ▪ Nécessité d'un trottoir sur la rue Meloche; ▪ Dons aux organismes; ▪ Politique d'utilisation des ressources de la ville; ▪ Octroi d'un contrat de services professionnels pour l'aménagement des parcs;
M. Wintermute	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Félicitations à Ryan Young pour l'environnement; ▪ Extension de la voie de service par la compagnie Roxboro.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2012-09-17	<i>Mme Lucie Gendron</i>	Remerciement pour un don	<i>M. Frédéric René-Laforest Président – utrac McGill University</i>

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

11-288-12 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE le secrétaire de l'assemblée a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 octobre 2012;

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par le secrétaire de l'assemblée de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

Lecture du rapport sur la situation financière de la Ville

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire fait lecture du rapport sur la situation financière de la Ville dont le texte est joint en annexe A.

11-289-12 Publication du rapport du maire sur la situation financière de la Ville dans les journaux

ATTENDU QUE selon l'article 474.1, alinéa 6, de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut décréter la publication du texte du rapport du maire dans un journal diffusé sur son territoire au lieu de distribuer ce dernier à chaque adresse municipale;

ATTENDU QUE le conseil souhaite retenir cette solution;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Jay Van Wagner

De publier le texte du rapport du maire daté du 12 novembre 2012 dans le journal ' Première Édition '.

Aux fins de la publication du rapport, d'autoriser une dépense maximale de 1 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-140-00-341 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL**

11-290-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 22 novembre 2012

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Gerry Lavigne

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 22 novembre 2012, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11-291-12 Contrat d'achat d'un véhicule Dodge Grand Caravan SE CVP 2013 – Appel d'offres sur invitation

ATTENDU QUE les appels d'offres ont été ouverts à l'Hôtel de Ville le 1^{er} novembre 2012;

ATTENDU les recommandations du Coordonnateur à la Sécurité publique à l'effet d'octroyer le contrat d'acquisition d'un véhicule Dodge Grand Caravan SE CVP 2013 neuf au seul soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

De conclure un contrat d'achat d'un véhicule Dodge Grand Caravan SE CVP 2013 neuf avec la compagnie *Excellence Chrysler Vaudreuil*;

D'autoriser une dépense maximale de 25 255,41 \$, taxes incluses, à être financée à même un emprunt au fonds de roulement au montant de 24 157.11\$. Ce dernier sera remboursé sur une période de trois (3) ans comme suit :

Pour l'année 2013	8 157,11 \$
Pour l'année 2014	8 000,00 \$
Pour l'année 2015	8 000,00 \$

D'autoriser le paiement de 25 255,41 \$ à *Excellence Chrysler Vaudreuil* sur livraison du véhicule.

Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Gerry Lavigne
- James Anderson
- Michel Bouassaly

Conseillers contre l'adoption de la résolution :

- Ryan Young
- Paola L. Hawa

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

11-292-12 Approbation de la programmation hiver 2013 du Service des Loisirs et de la Bibliothèque

ATTENDU la programmation hiver 2013 du Service des Loisirs et de la Bibliothèque ;

ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs à l'effet d'approuver cette programmation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'approuver la programmation hiver 2013 du Service des Loisirs et de la Bibliothèque qui sera présentée dans la brochure Culture, Sports et Loisirs hiver 2013, dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

11-293-12 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées lors des activités du Carnaval d'hiver 2013

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées sur le site des activités;

ATTENDU les activités au Centre Harpell (souper spaghetti) le 8 février 2013, une dégustation – Plaisirs d'hiver au Village le 9 février 2013 et un atelier : Événement gourmand pour la St-Valentin (vins et fromages) le 12 février 2013;

ATTENDU les recommandations de la Directrice aux Loisirs;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Ryan Young

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec pour la vente de boissons alcoolisées sur le site des activités dans le cadre du Carnaval d'hiver 2013.

D'autoriser la greffière, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

11-294-12 Demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2013

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de feux d'artifice auprès du Service de sécurité incendie de Montréal, section des événements spéciaux et mesures opérationnelles;

ATTENDU le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2013;

ATTENDU les recommandations de la Directrice aux Loisirs à l'effet de procéder à une demande de permis auprès du Service de sécurité incendie de Montréal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

De procéder à une demande de permis de feux d'artifice auprès du Service incendie de Montréal, Section des événements spéciaux et mesures opérationnelles, pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2013.

D'autoriser la greffière, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document relatif à l'obtention de ce permis.

Adoptée à l'unanimité.

11-295-12	Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés
------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés le 1^{er} décembre 2012 au Centre Harpell.

ATTENDU les recommandations de la Directrice des affaires juridiques - Greffière afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Ryan Young

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de vendre des boissons alcoolisées lors de la Fête des employés le 1^{er} décembre 2012 au Centre Harpell.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**11-296-12 Demande de permis de réunion
auprès de la Régie des Alcools, des
courses et des jeux du Québec afin de
servir des boissons alcoolisées lors de
la rencontre de fin d'année des
employés**

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre de fin d'année des employés le 19 décembre 2012 au Centre Harpell.

ATTENDU les recommandations de la Directrice des affaires juridiques - Greffière afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre de fin d'année des employés le 19 décembre 2012 au Centre Harpell.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**11-297-12 Demande de permis
d'événement auprès de Parcs
Canada pour le spectacle de feux
d'artifice dans le cadre du
Carnaval d'hiver 2013**

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada afin de permettre un tel événement sur le territoire de Parcs Canada (la jetée sur le canal);

ATTENDU les recommandations de la Directrice aux Loisirs afin de procéder à la demande de permis d'événement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par James Anderson

De procéder à une demande de permis d'événement auprès de Parcs Canada pour le spectacle de feux d'artifice dans le cadre du Carnaval d'hiver 2013 qui aura lieu sur le territoire de Parcs Canada (jetée sur le canal).

D'autoriser la greffière, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document relatif à l'obtention de ce permis.

Adoptée à l'unanimité.

11-298-12 Adoption de la programmation du Carnaval d'hiver 2013

- ATTENDU la programmation du Carnaval d'hiver 2013;
- ATTENDU les activités suivantes : disco sur glace, souper spaghetti, Fête des neiges, journée de plein air à l'Arboretum, soirée de dégustation et spectacle de feux d'artifice.
- ATTENDU QUE les activités seront présentées dans une brochure au mois de janvier;
- ATTENDU les recommandations de la Directrice aux Loisirs à l'effet d'adopter la programmation du Carnaval d'hiver 2013;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter la programmation du Carnaval d'hiver 2013 dont copie de la programmation est jointe en annexe « B ».

D'autoriser une dépense maximale de 19 330. \$, taxes incluses, pour la tenue de l'événement à même le poste budgétaire numéro 02-701-97-405 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

11-299-12 Adoption du programme de relâche scolaire 2013

- ATTENDU la programmation de la relâche scolaire 2013;
- ATTENDU les activités libres gratuites offertes à Sainte-Anne-de-Bellevue;
- ATTENDU les activités libres durant la semaine de relâche et programmation conjointe avec les villes de Pincourt, Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'adopter la programmation de la Relâche scolaire 2013 comprenant des activités libres gratuites offertes par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ainsi qu'une programmation conjointe avec les villes de Pincourt, Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot concernant un programme d'activités.

D'autoriser une dépense maximale de 2 800.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-91-447 du fonds général.

D'autoriser une dépense maximale de 7 227.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-10-492 du fonds général.

D'autoriser une dépense maximale de 2 375.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-10-496 du fonds général.

D'autoriser une dépense maximale de 8 760.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-10-498 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS

11-300-12	Décompte progressif de construction dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase II)
------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU

le règlement d'emprunt numéro 733;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

D'entériner la recommandation de paiement du professionnel CDGU, datée du 17 octobre 2012, du décompte progressif numéro 6, relativement aux travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase II).

D'autoriser le paiement de la somme de 368 238,49\$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 733.

Adoptée à l'unanimité.

11-301-12	Décompte progressif de construction dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III)
------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 736;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par James Anderson

D'entériner la recommandation de paiement du professionnel BPR, datée du 2 novembre 2012, du décompte progressif numéro 9, relativement aux travaux d'aménagements de la rue Sainte-Anne (Phase III).

D'autoriser le paiement de la somme de 544 211,96\$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 736.

Adoptée à l'unanimité.

11-302-12	Octroi de contrat pour la construction d'un trottoir sur la rue Vallée – Appel d'offres sur invitation
------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU QUE les appels d'offres ont été ouverts à l'Hôtel de Ville le 1^{er} novembre 2012;

ATTENDU QUE le conseil désire mettre en place une infrastructure assurant la sécurité des piétons devant se rendre à l'école du Bout de l'Isle;

ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat de la construction d'un trottoir sur la rue Vallée au plus bas soumissionnaire conforme :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Gerry Lavigne

D'octroyer le contrat pour la construction d'un trottoir sur la rue Vallée à la compagnie Ciments Lavallée Ltée.

D'autoriser une dépense maximale de 76 402 04 \$, taxes incluses, à même l'excédent budgétaire non affecté au 31 décembre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

11-303-12 Octroi de contrat pour services professionnels relativement à la réalisation d'une étude de circulation et d'accessibilité à l'école du Bout de l'Isle – Contrat de gré à gré

ATTENDU l'offre de services datée du 25 octobre 2012;

ATTENDU QUE la firme Genivar possède une expertise en matière de gestion de circulation;

ATTENDU les préoccupations formulées par le Conseil municipal et les citoyens du secteur de l'école du Bout de l'Isle quant à la sécurité aux abords de ladite école durant les heures d'affluence;

ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le mandat professionnel pour la réalisation d'une étude de circulation et d'accessibilité à l'école du Bout de l'Isle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

D'octroyer le contrat pour des services professionnels relativement à une étude de circulation et d'accessibilité à l'école du Bout de l'Isle à la firme Genivar.

D'autoriser une dépense maximale de 10 117,80 \$, taxes incluses, à même l'excédent budgétaire non affecté au 31 décembre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

11-304-12 Octroi de contrat pour des services professionnels pour la réalisation d'un concept d'aménagement du parc Claude Robillard – Contrat de gré à gré

ATTENDU QUE le Parc Claude Robillard situé dans le Quartier Nord doit faire l'objet d'une modernisation et que le développement d'un concept d'aménagement permettra de combler ce besoin;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer un contrat de services professionnels pour la réalisation de ce concept d'aménagement du parc Claude Robillard;

ATTENDU l'offre de services déposée par la firme Objectif Paysage le 25 octobre 2012;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Michel Bouassaly

D'octroyer le contrat relativement à des services professionnels pour la réalisation d'un concept d'aménagement du Parc Claude Robillard à la *firme Objectif Paysage*.

D'autoriser une dépense maximale de 14 371,87 \$, taxes incluses, à même l'excédent budgétaire non affecté au 31 décembre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

11-305-12	Octroi de contrat pour des services professionnels pour la réalisation d'un concept d'aménagement du terrain situé au coin des rues Saint-Pierre et Sainte-Anne – Contrat de gré à gré
------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU QUE le terrain situé au coin des rues Saint-Pierre et Sainte-Anne constitue un carrefour central entre la Promenade du canal et l'entrée routière principale de la Ville;

ATTENDU QU' un aménagement à la fois original et propre à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue viendra compléter les efforts déployés par la Ville au cours des dernières années pour embellir son centre Ville;

ATTENDU la recommandation du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat de services professionnels pour la réalisation d'un concept d'aménagement du terrain situé au coin des rues Saint-Pierre et Sainte-Anne;

ATTENDU l'offre de services déposée par la firme Objectif Paysage le 26 octobre 2012;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Gerry Lavigne

D'octroyer le contrat relativement à des services professionnels pour la réalisation d'un concept d'aménagement du terrain situé au coin des rues Saint-Pierre et Sainte-Anne à la *firme Objectif Paysage*.

D'autoriser une dépense maximale de 8 623,13 \$, taxes incluses, à même l'excédent budgétaire non affecté au 31 décembre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

11-306-12	Octroi de contrat pour la démolition des toilettes sur la Promenade du canal – Demande de prix
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------

ATTENDU QUE les demandes de prix ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 1^{er} novembre 2012;

ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la démolition des toilettes sur la Promenade;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'octroyer le contrat relativement à la démolition de l'ancien local d'informations touristiques (incluant les toilettes) situé sur la Promenade du Canal à la compagnie *Excavation Baie d'Urfé Inc.*

D'autoriser une dépense maximale de 9 198,00 \$, taxes incluses, à même l'excédent budgétaire non affecté au 31 décembre 2011.

Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Gerry Lavigne
- James Anderson
- Michel Bouassaly

Conseillers contre l'adoption de la résolution :

- Ryan Young
- Paola L. Hawa

11-307-12 Traitement des dossiers de la Société d'Habitation du Québec – Offre de services professionnels

ATTENDU QUE la firme de Gestion PARCQ agit comme agent de livraison pour l'élaboration des dossiers dans le cadre de divers programmes de subvention offerts par la Société d'Habitation du Québec;

ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet de leur octroyer le contrat pour le traitement des dossiers de la société d'habitation du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'octroyer le contrat relativement au traitement des dossiers de la société d'habitation du Québec à la firme *Gestion PARCQ*.

D'autoriser une dépense maximale de 1 380,00 \$, taxes incluses, pour chaque dossier traité à même le poste budgétaire 02-610-00-410 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. FINANCES**12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES**

11-308-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser la dépense et le paiement à l'organisme suivant, à savoir :

1 1 000.00 \$ Afin de soutenir le concert/bénéfice «The Solstice Jam» qui aura lieu le 15 décembre 2012 et dont les profits seront remis à l'organisme qui tient le comptoir alimentaire ainsi que la location gratuite de la salle;

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de 1 000,00 \$, taxes incluses, pour le paiement de l'aide financière mentionnée ci-haut à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

D'autoriser la dépense aux organismes suivants, à savoir :

2 4 952.00 à l'Association de Ringuette Beaconsfield/Kirkland à titre de subvention annuelle pour l'accueil de 15 jeunes filles de notre municipalité au sein de leurs équipes;

3 11 106.24 à l'association du Hockey Mineur Ste-Anne-de-Bellevue & Senneville Inc. à titre de subvention annuelle – rapport budgétaire 2012 – pour l'accueil de jeunes de notre municipalité au sein des équipes de la Ligue de hockey Lakeshore;

Le tout, à même le poste budgétaire 02-701-10-991 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

11-309-12 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 31 octobre 2012	<u>663 967,98\$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 octobre 2012	<u>118 240,90\$</u>
Total :	<u>782 208,88 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 31 octobre 2012	<u>256 709,56 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

**11-310-12 Nomination du vérificateur externe
pour l'exercice financier 2012 de la
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue –
Contrat de gré à gré**

ATTENDU l'offre de service de M. Daniel Tétreault en date du 24 juillet 2012;

ATTENDU les recommandations du trésorier à l'effet d'accepter l'offre de services de M. Tétreault;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par James Anderson

D'accorder le mandat de vérificateur externe pour l'exercice financier 2012 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à M. Daniel Tétreault, C.A., comptable agréé.

D'autoriser le Trésorier de la Ville à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout contrat ou autrement donnant effet à la présente résolution.

D'autoriser une dépense maximale de 11 037.60 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-130-00-413 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS**11-311-12 Adoption de la politique de l'utilisation des ressources de la Ville à des fins personnelles**

ATTENDU QUE cette politique vise à délimiter les règles d'utilisation des ressources de la Ville à des fins personnelles ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter la politique datée du 12 novembre 2012 de l'utilisation des ressources de la Ville à des fins personnelles.

Adoptée à l'unanimité.

11-312-12 Adoption du calendrier 2013 des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le calendrier 2013 des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue que voici :

DATE	HEURE
Lundi le 21 janvier	19 h 30
Lundi le 11 février	19 h 30
Lundi le 11 mars	19 h 30
Lundi le 8 avril	19 h 30
Lundi le 13 mai	19 h 30
Lundi le 10 juin	19 h 30
Lundi le 8 juillet	19 h 30
Lundi le 12 août	19 h 30
Lundi le 9 septembre	19 h 30
Mardi le 15 octobre	19 h 30
Lundi le 18 novembre	19 h 30
Lundi le 9 décembre	19 h 30

Veillez noter que toutes les séances du Conseil de l'année 2013 se tiendront au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron à donner effet à la présente résolution.

Adoptée sur division à la suite d'un vote dont le résultat est le suivant :

Conseillers pour l'adoption de la résolution :

- Jay Van Wagner
- Ryan Young
- Gerry Lavigne
- James Anderson
- Michel Bouassaly

Conseillère contre l'adoption de la résolution :

- Paola L. Hawa

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÉGLEMENTS

11-313-12 Adoption du règlement numéro 747 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

ATTENDU que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* prévoit qu'un code d'éthique pour les employés municipaux doit être adopté avant le 2 décembre 2012;

ATTENDU QU' il y a eu consultation des employés municipaux et présentation faite par la greffière;

ATTENDU QUE l'avis public a été publié le 27 octobre 2012 dans l'édition du journal Première Édition;

En conséquence :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le règlement numéro 747 dont copie est jointe en annexe « C ».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 10 octobre 2012 au 9 novembre 2012;
- Liste des commandes du 1^{er} octobre 2012 au 31 octobre 2012;
- Dépôt du compte-rendu de la réunion de Comité de développement économique tenue le 19 septembre 2012;
- Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 septembre 2012;
- Dépôt des états financiers prévisionnels pour l'année 2012.
- Dépôt par le maire de la liste des contrats de 25 000\$ et plus et contrats de 2 000 \$ cumulatif 25 000\$ et plus;
- Dépôt des intérêts pécuniaires de : Francis Deroo, Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson, Michel Bouassaly et Paola L. Hawa.

17. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

11-291-12	11-298-12	11-299-12	11-300-12
11-301-12	11-302-12	11-303-12	11-304-12
11-305-12	11-306-12	11-307-12	11-308-12
11-309-12	11-310-12		

Le 12 novembre 2012,

Michael Finnerty
Trésorier

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-314-12 Levée de la séance

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Paola L. Hawa

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 55

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo
Maire

Lucie Gendron
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 102-102-0137